**Quels sont les relevés de notes requis?**

Les candidats UGA devront déposer auprès de Mitacs le certificat de soutien (voir modèle sur le site web UGA, page GRI) de la composante ou école UGA concernée avec la note moyenne des deux dernières années d’études et leur traduction en CGPA. Les relevés de notes des deux dernières années d’études devront être annexés.

Le CGPA calculé par composante/école (via le certificat de soutien) devra être déclaré sur la plateforme GRI.

**Qu'en est-il des relevés de notes pour les ingénieurs ? Faut-il présenter les notes des classes préparatoires ?**

En principe non mais il faut faire le point avec l’école UGA concernée qui signera le certificat de soutien avec la note moyenne à déclarer à Mitacs et sa traduction en CGPA.

**Les candidatures peuvent être déposées en français ou anglais ?**

Oui, les candidatures peuvent être déposées en anglais ou en français.

**Y a-t-il un niveau d'anglais spécifique requis ?**

Le niveau B2 est exigé si au moins un des sujets de stage sélectionné par le/la candidat.e est en anglais. Tout type de certificat ou d’attestation est accepté : certifications, attestations signées par un (e) professeur de langue, test de positionnement. Les candidats UGA doivent envoyer l’attestation de niveau de langue anglaise à Zoraida Martinez ([uga-mitacs@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:uga-mitacs%40univ-grenoble-alpes%2Efr?Subject=&body=)) au plus tard le jour de la clôture de l’appel. Le certificat de langues est obligatoire si au moins un sujet de stage est en anglais. S’il n'est pas envoyé avant la clôture de l’appel, la candidature sera déclarée inéligible.

**Les universités canadiennes aideront-elles les étudiants avec les démarches de visa ?**

Ces démarches sont sous la responsabilité des candidats. Mitacs fournit un guide d'immigration. Pour toute question, les candidats devront consulter les consulats respectifs.

**Les candidats qui sont déjà en séjour au Canada pour une mobilité d'études sont-ils éligibles ?**

Non, ils ne sont pas éligibles.

**Quand est-ce que seront publiés les résultats ?**

Les résultats sont communiqués en février 2024 mais certains candidats pourraient recevoir une réponse définitive en décembre 2023.

**Quand est-ce que sera payée la bourse ?**

La bourse sera payée en trois échéances et après ouverture d’un compte en banque canadien. Le 1er paiement a lieu une fois l’étudiant arrive au canada. Les frais du billet d’avion doivent donc être avancés. Voir les précisions sur le site web UGA.

**Architecture : il n'y a pas assez d'offres de stage pour faire des choix dans trois provinces distinctes. Que faire ?**

En général la plateforme GRI présente une large offre de sujets de stage sur toutes les thématiques (Plus de 3 000 en 2022-2023). Pour toute orientation, les candidat.e.s peuvent envoyer un message à [helpdesk@mitacs.ca](mailto:helpdesk@mitacs.ca) en copie à [uga-mitacs@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:uga-mitacs%40univ-grenoble-alpes%2Efr?Subject=&body=).